

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 octobre 2021

---

VISANT À AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DU LIVRE ET À RENFORCER L'ÉQUITÉ ENTRE  
SES ACTEURS - (N° 4499)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 16

présenté par  
M. Zulesi  
-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de douze mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport dans lequel il présente les mesures nécessaires à la sensibilisation des citoyens français à l'importance de l'économie du livre dans notre pays.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le marché du livre a engrangé, en moyenne, entre 4 et 4,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an depuis 2017. Sa bonne santé est capitale pour la vitalité culturelle française. Face à ce constat, le présent amendement vise donc à demander au gouvernement un rapport sur les mesures nécessaires à la sensibilisation des citoyens à l'importance de l'économie du livre dans notre pays.

Cet amendement est issu d'un travail avec les libraires de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône.